

## Rapport moral et d'orientation 2017

Chaque année on se répète, mais, voilà 38 ans que le Comité existe et tente de maintenir quelque chose de la démocratie citoyenne dans la cité en prenant en compte l'ensemble des composantes de la vie d'un quartier : urbanisme, circulation, vivre ensemble, animation, mais aussi la progression des séniors, et nous en dirons un mot dans les orientations.

Cette année 2016 et pour une bonne part 2017 n'a pas vu une amélioration dans le fonctionnement globale de notre association.

Quelques raisons à cet état de fait :

- La désaffection générale des habitants pour le monde associatif, et plus particulièrement celui qui intervient dans le cadre de la vie de quartier, notre secteur
- Une démobilisation des adhérents, et plus largement des habitants. Pas de renouvellement dans le bureau alors que beaucoup souhaiterait prendre de la distance étant présent depuis plusieurs années. Ainsi si nous avons assuré une réunion par mois il n'a pas été possible de faire un compte rendu systématique
- Enfin, plusieurs d'entre nous, membres du bureau ont d'autres activités, travail ou associatif, et ne peuvent pas consacrer le temps suffisant au management d'une association comme le Comité.

C'est un ensemble de points qu'il faudra prendre en compte dans les orientations à venir.

Pour terminer cette introduction, vous avez pu constater que notre assemblée générale a été repoussée à fin novembre. Il ne s'agit pas là d'un effet du fonctionnement mais tout simplement, il nous est apparu difficile de l'organiser pendant la période d'élections.

### Alors comment relancer le fonctionnement de l'association

Le principe de l'organisation de rencontres de concertation préalable par l'administration, - encore faudrait-il bien voir ce que l'on met derrière le mot concertation- conduit à un certain nombre de réunions qui sont souvent décevantes pour les habitants qui ne retrouvent pas la prise en compte de leur demande, et les conduisent à un rejet de ces formes de rencontres. N'entend on pas souvent "ce n'est pas la peine de venir ça ne sert à rien, de toute façon, "ils" feront ce qu'"ils" veulent".

Alors pourquoi s'investir dans un Comité ?

Pourtant, un Comité de Quartier, Comité d'Intérêt Local, est une association qui peut intervenir avec les moyens d'une association libre de toute pression. Elle détermine, à partir d'un débat, les propositions qui prennent en compte l'intérêt collectif sans négliger les réalités de chacun. Et c'est certainement la seule organisation de proximité qui peut interpeller et faire évoluer les choix administratifs ou politiques.

Ces Comités d'Intérêt Locaux sont organisés en fédération : l'Union des Comités d'Intérêt Locaux de la Métropole (UCIL), organisation qui est reconnue, et bien prise en compte, au niveau métropolitain. Chaque année, une rencontre UCIL Management de la Métropole permet un échange et des éléments de réponse aux questions d'ordre générales posées par les Comités d'Intérêt Locaux. Ce qui est important aujourd'hui puisque la compétence sur la plupart des sujets qui nous concerne est passée au niveau de la Métropole, et non plus de la commune.

Il y a bien des éléments favorables à la pérennité de notre comité et sa relance. Ainsi :

- Notre présence sur le quartier est permanente et reconnue depuis ces 38 années.
- Notre participation au comité directeur de l'UCIL, qui ouvre la réflexion du Comité à la dimension métropolitaine.
- Un autre point important pour l'émergence d'un nouveau dynamisme citoyen. Le Centre Social de Cusset auquel nous adhérons et participons, a fait le choix, dans son nouveau projet social et famille qui vient d'être agréé par la CAF, d'une réelle ouverture aux habitants et une réflexion proactive sur le vivre ensemble.

Mais quelque soit nos atouts, d'évidence cette relance de l'association ne passera que par un nouvel engagement des habitants du quartier. C'est pourquoi, l'adhésion du plus grand nombre est nécessaire mais aussi une participation plus active au bureau. Sans cet engagement nous ferons le même constat l'année prochaine

A noter que les orientations fixées vont dépendre des ressources du Comité, essentiellement des ressources en personnes s'impliquant dans le fonctionnement du Comité

## Quels sont les questions en cours sur le quartier

Dans cette présentation, nous listons ces questions et les orientations qu'il serait bon de prendre. Leur réalisation dépendra des moyens, humains, du Comité

### Les questions posées à l'assemblée générale de mars 2016

Ces différents points, discutés à l'Assemblée générale, ont connus des évolutions diverses en 2016/2017, mais, il reste des questions pour lesquelles nous n'avons pas eu de réponse

#### Rue Baratin

Nous avons relayé la demande faite par le Conseil Syndical des Terrasses de St Julien d'élargissement des trottoirs sur la rue Baratin, dans sa partie proche du métro, pour permettre un cheminement normal des piétons, des PMR et des poussettes. Nous n'avons eu aucune réponse sur cet aménagement qui devait faire l'objet d'une étude en 2015

#### Extrémité du cours Emile Zola

C'est un problème posé il y a longtemps et qui d'ailleurs a été relayé par l'Union des Comités d'Intérêt locaux, lors de visite en marchant organisée au niveau métropolitain. Les sorties d'écoles, rassemblements, rue Frédéric Fays incite les parents et les enfants, habitants à Bonnevey, à traverser au milieu du carrefour.

Historiquement, une sortie des écoles était prévue sur le cours Emile Zola au droit du passage piéton de la rue Baudin, permettant aux familles de circuler en sécurité pour rejoindre la passerelle du boulevard. Cette sortie a été fermée pour des raisons d'organisation conduisant à la situation à fort risque d'aujourd'hui.

Nous avons alerté la ville sur le danger présenté par cette situation, à l'entrée des bretelles du boulevard en proposant l'implantation d'un passage piéton sur le cours Emile Zola à son extrémité, fonctionnant avec le feu de la rue Baudin, avec une priorité piéton (qui concernerait uniquement les voitures venant de la rue Baudin)

##### ☛ **La réponse de Didier Vuillerme**

*La construction du Collège au carrefour de la rue Baudin et du cours Emile Zola, va conduire à reprendre les priorités quant à la requalification du cours Emile Zola, et le secteur Baratin/Laurent Bonnevey pourrait être réalisé dans des délais plus rapides. Cet aménagement prévoit entre autres aménagements modes actifs, l'implantation d'un feu tricolore et d'un passage piéton en extrémité du cours. Ce qui répondra à notre demande.*

#### Zone Chevreul-Bergonnier-Petite rue Pasteur

La « zone 30 » entre les rue Chevreul, la rue Victor Basch, la rue du Quatre Aout et la petite rue Pasteur a été actée, et les travaux ont commencé en 2016 : modification des sens de circulation, modification des stationnements traçage de bandes cyclables... mais depuis quelques mois tout s'est arrêté, rien n'est terminé, en particulier le revêtement des rues est resté dans l'état, défoncé, et pas digne d'une zone dite « apaisée »

##### ☛ **La réponse de Didier Vuillerme**

*Après la mise en place de la zone 30, plusieurs travaux de réseaux ont été menés et, dernièrement, la Métropole doit rénover les réseaux d'électricité. (d'où les indications multicolores au sol). Passé ces travaux les revêtements pourront être réalisés et retrouver une apparence normal*

#### Le square Driereich

Cette question a évolué favorablement puisqu'une réunion de présentation du projet a été faite aux habitants en septembre, avec un démarrage des travaux en mars 2018.

##### ☛ **Réponse de Myriam Gros Izopet**

*Confirmation des travaux, plutôt au printemps*

#### L'aménagement de la rue du 8 mai

Cet aménagement, réalisé par la Métropole, concerne l'ensemble depuis, et y compris, la rue de la Feysine jusqu'à la rue Francis de Pressensée. Cusset est donc concerné. Le projet est sur le site de la Métropole (Onglet Des réalisations) Des réunions de présentation et de concertation sont programmées. La prochaine est prévue le mardi 5 décembre à 18H30 au Centre Social des Buers (autres dates sur le site de la Métropole)

#### Le stationnement dans le quartier

La politique métropolitaine relayée par la ville est de réduire l'emprise du stationnement sur les voiries, en étendant le stationnement payant. Si nous prenons acte de cette orientation, nous pensons que le débat n'a pas été à son terme puisque le problème des habitants qui, ne disposant pas d'un garage ou d'un parking, n'ont pas toujours des solutions immédiates de parcage, sinon les trottoirs, et de ce fait utilisent en permanence leur voiture alors qu'ils auraient une solution de transport en commun.

##### ☛ **Les orientations du Comité de Quartier pour 2017/2018**

Nous suivront les réalisations

## La « nouvelle » salle de l'ASVEL

✚ Ce paragraphe résume la présentation de **Jean Paul Bret Maire de Villeurbanne**, ainsi que les informations que nous avons reçues du Groupement par ailleurs.

La nouvelle salle de l'ASVEL, ou plutôt Park Arena, présenterait un volet basket bien sûr, mais aussi d'autres volets que le promoteur semble vouloir mettre en œuvre : salle de spectacles, expositions, espace commercial, restauration.... C'est donc un ensemble multifonction qui devrait voir le jour en lieu et place du stade George Lyvet. Que sait-on aujourd'hui des propriétaires de cette future salle.

- Le groupement de réalisation de la salle se compose de
  - o Le promoteur : DCB (Didier Caudar Breille) (qui a construit le Silky d'Alstom dans le Carré de Soie)
  - o Le constructeur : Floriot
  - o L'Architecte : Pierre Barrillot
  - o L'ASVEL (maître d'ouvrage)
- L'emprise de la salle
  - o Le terrain (stade George Lyvet plus esplanade de la Maison pour Fêtes) qui appartient à la ville  
Ce terrain sera soit acheté par le groupement, soit loué dans le cadre d'un bail emphytéotique
  - o La hauteur de la salle sera à peu près la même que celle de l'Astroballe
  - o L'ensemble comprendra, à minima,
    - La grande salle (10 à 12000 places)
    - Un amphithéâtre de 450 places
    - Des salles de réunions
    - Les locaux sportifs
    - Des boutiques spécifiques à l'ASVEL et une brasserie
  - o Par la suite d'autres réalisations pourraient voir le jour autour et en lien avec l'ARENA.
- Gestion et utilisation de la salle (le terme salle inclus toutes les salles annexes)
  - o La salle est totalement de statut privé et donc doit trouver dans son utilisation la couverture financière de l'exploitation. D'où une triple utilisation
    - Sportive
    - Accueil de spectacle
    - Economique

Ainsi,

- o outre les matchs de l'ASVEL ;
  - Entre 30 et 60 jours selon la participation de l'ASVEL aux compétitions européennes. Par contre, il n'est pas prévu que la nouvelle équipe Lyon ASVEL Féminin joue dans cette salle.
- o sont envisagés
  - des spectacles : 20 à 30 par an
  - d'autres manifestations sportives
  - des propositions dans le secteur économique (entreprises pour séminaire, formation, réunion d'entreprise, etc...)
  - etc...
- Délais
  - o L'objectif opérationnel pour être en conformité avec le PLU se décline selon
    - Avant Projet définitif : mars/avril 2018
    - Dépôt de permis de construire : 4<sup>ème</sup> trimestre 2018
    - Début des travaux : 1<sup>er</sup> trimestre 2019
    - Fin des travaux (et selon l'ASVEL) : premier match sera disputé en 2021
- Environnement riverains

L'étude est entre les mains de la Métropole, et de la Ville. Elle concerne :

  - o La requalification du quartier  
Une étude est actuellement menée par Brunon Dumétier, urbaniste du Carré de Soie pour établir des propositions. Aspect circulations mais aussi requalification des rues Marcel Cerdan et du Cimetière
  - o L'accès à la salle  
L'ASVEL privilégie un accès par les transports en commun et cherche un accord avec le SYTRAL, par l'utilisation des parcs relais. Parc Laurent Bonnevey, la Soie, mais des parcs plus éloignés pour les spectateurs venant de l'extérieur. Par ailleurs pour des raisons de sécurité, le voisinage immédiat de la salle se a piétonnier lors des manifestations.  
Toutefois un parc de 450 places est prévu en sous-sol de la salle, il sera accessible par l'esplanade actuelle de la maison des fêtes.
  - o L'étude menée par la Métropole pour définir les conditions d'accès et les évolutions de voiries et de stationnement est en cours.

En particulier les deux maisons à l'extrémité de la rue Marcel CERDAN devront être rachetées par le Groupement pour aménager une esplanade. Par ailleurs, la passerelle traversant le boulevard sera réaménagée, en particulier pour rendre les accès possibles aux PMR

- Des réunions de concertation sont prévues pour présenter tous les aménagements envisagés
- Le devenir de l'Astroballe
  - L'Astroballe est une salle municipale. La ville souhaite garder la maîtrise de son utilisation mais elle pourrait être utilisés pour certains match d l'ASVEL
- L'aspect patrimonial
  - Nos propositions de conserver certains visuels évoquant le patrimoine du stade Georges Lyvet a été pris en compte par la ville qui s'est engagé à l'inscrire au cahier des charges du bâtiment. Ainsi la personnalité du résistant Géronne Lyvet, son buste, l'ancien portail, les fortifications s'inscriront dans le projeta et l'aménagement urbain.
  - Lors de notre dernière rencontre avec le Groupement, ce point a été abordé et, il nous a semblé être écouté et dans les préoccupations : l'histoire du sport, le carctère patrimonial du secteur, les innovations de Lazare Goujon semblent être bien entendues.
- La Maison du projejt
  - Le Groupement a des contacts, avancés, avec l'EdF, Centrale de Cusset, pour l'achat du Célibatorium. Ce bâtiment servirait dans un premier temps de Maison du Projet Park Arena, puis pourrait être utilisé pour des bureaux, mais, pourquoi pas, pour des activités en lien avec le patrimoine du secteur et l'Anneau Bleu, sans plus de visibilité pour l'instant

#### **Les orientations du Comité de Quartier pour 2017/2018**

Nous allons continuer de suivre de près l'évolution du projet avec les axes suivant  
Prendre contact avec Bruno Dumétier et la Métropole pour avoir des informations sur les études en cours

La Maison du projet et les aspects patrimoniaux liés à George Lyvet et à l'Ensemble Industriel Remarquable de Cusset TASE

### **Le Carré de Soie :**

Lors de la précédente AG nous parlions du démarrage de la ZAC Villeurbanne La Soie. A ce jour, c'est une évidence, le secteur du Carré de Soie, côté Villeurbanne, se développe d'une manière accélérée. Et l'urbanisation respecte trop bien les règles d'intensification urbaine promue par la Métropole et le future PLUH. On est bien loin, très loin, du « parc habité » et de « l'Esprit des Lieux » qui étaient les labels du futur Carré de Soie, à l'origine du projet. Il faut le regretter et rester dubitatif devant cette amplification d'immeubles, malgré des aménagements paysagers. Il faut regretter plus encore que les services minimum nécessaires au fonctionnement d'un nouveau quartier, faisant l'objet d'une ZAC, sont loin de sortir de terre. A l'exemple de l'école primaire qui n'existerait pendant quelques années encore que sous forme d'école préfigurée. A l'exemple aussi du collège qui ne sera même pas installé à proximité du Carré de Soie mais sur la partie ouest du quartier sur l'ancien terrain des pompiers.

Par ailleurs, Bonnevey est, à l'évidence, oublié dans le développement de la ZAC. Quartier excentré de Cusset autour d'un nœud ce circulation et d'un pôle d'échange sans commerce, ni commodité, il est isolé et le Carré de Soie, bien loin, en distance, pour qu'il apporte une réponse et une évolution positive.

Parmi les points positifs, le démarrage de « l'Autre Soie » dans l'emprise de l'ancien ENNA, qui va associer un projet culturel avec le CCO de Villeurbanne et un projet social avec le GIE Est Habitant regroupant des bailleurs sociaux. C'est un projet, à priori, porteur pour développer le vivre ensemble sur ce quartier en devenir

Dernier aspect, le Carré de Soie s'étend sur les deux communes de Villeurbanne et de Vaulx-en-Velin. On aurait pu penser à un développement en commun, dans le cadre d'un projet métropolitain. Force est de constater que ce n'est pas le cas, ou, si tel est le cas, ça n'est pas vraiment immédiatement visible.

#### **La réponse de Richard Llung**

*Le choix de d'un urbanisme intensifié, qui est une orientation métropolitaine doit se voir d'abord comme une volonté de préserver toutes les zones vertes et agricole de la Métropole et de ne pas étendre les zones urbaines. Ce choix s'accompagne d'un ensemble d'aménagements urbains comme l'esplanade Myriam Makéba et le parc Jorge Semprun qui sont des espaces de respiration dans le quartier.*

*Les premiers habitants arriveront au 1<sup>er</sup> semestre 2018, et l'école ne sera pas effectivement construite, pas contre l'implantation d'une école dite de préfiguration avec des ensembles préfabriqués sera opérationnelle pour la 1<sup>ère</sup> rentrée. Si la situation n'est pas totalement satisfaisante, elle a un avantage, c'est de pouvoir mieux connaître les effectifs.*

*Pour ce qui est du collège, c'est la Métropole qui en a la compétence et qui a donc une gestion globale des implantations. Ainsi le collège qui va se construire accueillera des élèves de Villeurbanne, du Carré de Soie mais aussi de Vaulx-en-Velin. Par ailleurs un autre collège pourra voir le jour sur le territoire du Carré de Soie, sans préjugé, à ce jour, des délais.*

#### **Les orientations du Comité de Quartier pour 2017/2018**

Nous allons orienter notre action sur

L'information des nouveaux arrivants sur l'existence du Comité de Quartier et leur proposer une participation active. Pour éviter une invitation rébarbative à une réunion, on pourrait envisager une proposition autour de la découverte du quartier de Cusset et terminer par la présentation du comité

Suivre le développement du projet de l'Autre Soie et, avec le Centre Social, trouver des partenariats. Il sera intéressant commun un tel projet peut avoir un développement sur l'ensemble du Carré de Soie sans se limiter à Villeurbanne.

Nous allons continuer de porter la question de la situation du secteur de Bonneville qui n'a pas encore trouvée une réelle écoute, et qui ne semble pas profiter du développement du Carré de Soie

### **Le Plan Local Urbanisme et Habitat (PLUH) et le Plan de Déplacement Urbains (PDU).**

Le fonctionnement et le développement futur de la Métropole sont définis, entre autres, par deux plans

- Le PDU (Plan des Déplacements Urbains) pour ce qui concerne l'ensemble des déplacements.
- Le PLUH (Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat) pour ce qui concerne l'organisation urbaine et le droit des sols

Sans entrer dans les détails

- Pour ce qui est du PDU, l'enquête publique est terminée et le plan devrait être approuvé prochainement en principe, en décembre 2017
- La concertation sur le PLUH est terminée après un vote de la Métropole en septembre. Pour l'instant il est à l'étude dans les administrations et devrait être présenté à l'enquête publique en mars 2018 pour un vote définitif à fin 2018 et un mis en application début 2019.

En septembre, lors d'une réunion du conseil de quartier, la ville a présenté les projets immobiliers sur le quartier de Cusset. On retiendra le lancement du projet entre la rue Baratin, rue de la Liberté sous forme de projet urbain partenarial, avec un objectif de réalisation pour 2020

#### **La réponse de Richard Llung**

*Sur Villeurbanne l'étude du projet de PLUH a fait l'objet d'une concertation, depuis 4 ans, avec les Conseils de Quartiers. Une réunion de présentations du PLUH est prévue **le jeudi 14 décembre à 18H30** dans la salle de spectacle du centre culturel et de la vie associative (CCVA) (Métro Flachet),*

#### **Orientations du Comité de Quartier pour 2017/2018**

Nous organiserons une réunion pour retransmettre aux membres du Comité la formation proposée par l'UCIL. Elle devrait faciliter la compréhension de l'ensemble du PLUH, zonage et règlement, quand celui-ci sera en enquête publique.

Richard Llung propose d'y participer selon ses disponibilités

### **Le partenariat avec le TNP,**

Depuis 13 années nous avons un partenariat entre le Comité de Quartier en lien avec le Conseil de Quartier et le Centre Social et le TNP

Cette année le Centre Social a décidé d'ouvrir un volet culturel dans le cadre de ses actions auprès des habitants, entre autres en développant la halte garderie pour des soirées culturelles déjà existantes. Cette nouvelle orientation ouvre des perspectives dynamiques pour le partenariat avec le TNP mais aussi pour d'autres partenaires culturels : le Théâtre de l'Iris, les Ateliers Frappaz, le Rize....

#### **Orientations du Comité de Quartier pour 2017/2018**

Nous allons nous investir dans cette nouvelle dynamique en venant en soutien du Centre Social qui va prendre le management de cette proposition, et développer ainsi notre objectif d'ouverture et de connaissance culturelle sur le quartier.

Par ailleurs, outre le TNP, nous participerons avec le Centre Social à des partenariats avec le Théâtre de l'Iris, les Ateliers Frappaz, le Rize.....

## **Avec le Centre Social**

Le Comité est membre du CA du Centre Social, depuis l'origine. A ce titre nous sommes partenaires et totalement engagé dans le développement du projet social et famille.

### **👤👤 Orientations du Comité de Quartier pour 2017/2018**

Outre le partenariat avec le TNP, nous souhaiterions travailler ensemble sur :

Le thème du Vivre Ensemble dans le quartier. C'est une ancienne proposition du Comité qui ne s'est jamais concrétisée : réfléchir ensemble, habitants et associations, sur le mal être qui s'exprime, parfois fortement, dans le quartier.

Le thème du vieillissement de la population, de l'augmentation du nombre de seniors dans les quartiers et des questions que cet état de fait va poser d'une manière prégnante dans l'avenir. L'UCIL a une commission qui travaille sur cette question et qui permettrait un lien avec l'espace métropolitain.

## **Le site internet [www.cqcv.fr](http://www.cqcv.fr),**

Ce site existe depuis plusieurs années . il est relativement assez fréquenté : une moyenne de 10 à 15 visites par semaine et de 2 à 3 pages lues.

La situation du Comité de Quartier n'a pas permis de l'étoffer à la mesure des questions posées par le quartier.

### **👤👤 Orientations du Comité de Quartier pour 2017/2018**

Nous allons essayer de redonner une vie plus active à ce site, avec, en particulier, y inscrire les informations venant de l'UCIL (revue de presse, chaque semaine), de la ville ou de la Métropole.